



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission d'évaluation et de surveillance

9 octobre 2023

**Contrôles de terrain des engagements
individuels**

**Réserve de substitution SEV17 à Mauzé sur
le Mignon**

**Direction
départementale
des territoires**

06/10/2023

Les engagements contrôlés

Deux journées de contrôles par les DDT(M) 79 et 17, sur le territoire de plusieurs communes : 2 et 4 octobre 2023

- 8 exploitations agricoles sont actuellement engagées autour de la réserve SEV 17 à Mauzé-sur-le-Mignon
- Les engagements qui figurent dans les documents signés en septembre 2021 ont fait l'objet d'un contrôle de terrain par les DDT(M) des Deux-Sèvres et de Charente-Maritime

Les engagements contrôlés

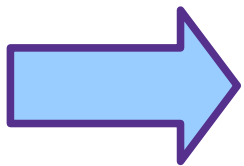
Deux journées de contrôles par les DDT(M) 79 et 17, sur le territoire de plusieurs communes : 2 et 4 octobre 2023

- Mesures linéaires ou surfaciques contrôlées :
 - plantations de haies
 - implantation de bandes enherbées
- Les exploitants agricoles qui n'ont pas mis en œuvre, au 4 octobre 2023, la totalité de leurs engagements, recevront un courrier de la part des services de l'État, afin de les inviter à respecter le délai prescrit par le cadre prévu par le règlement intérieur de l'organisme unique de gestion collective (OUGC), qui est l'EPMP dans ce bassin versant.
- Les jachères fleuries prévues feront l'objet d'une autre journée de contrôles.

Le résultat des contrôles – SEV17

2 et 4 octobre 2023

	Engagements individuels signés à réaliser d'ici le 31/03/2024	Observations des 2 et 4 octobre 2023	% de réalisation au 4 octobre 2023
Haies (7 exploitants)	7220 m	3678 m	51 %
Haies (exploitants avec plantations engagées)	4590 m	3678 m	80 %
Bandes enherbées (1 exploitant)	600 m	800 m	133 %



Ces premiers contrôles seront complétés par les deux DDT(M) et l'EPMP, avant le 1^{er} avril 2024, sur la base des déclarations des exploitants irrigants concernés par la réserve SEV17.